



Bruxelles, le 1^{er} juillet 2022

CM 3649/22

LIMITE

MAMA
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: mediterranean.middleeast@consilium.europa.eu

Tél./Fax: Tel.: + 32.2.281.78.53/ 32.2.281.73.63

Objet: PROCÉDURE ÉCRITE en vue de l'approbation du mémorandum d'entente à signer au nom de l'UE sur l'établissement d'un partenariat vert avec le Royaume du Maroc
- Fin de la procédure écrite

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 3648/22 du 29 juin 2022 a été clôturée avec succès ce jour, vendredi 1^{er} juillet 2022.

Le résultat de la procédure écrite est le suivant:

- tous les États membres ont voté en faveur de l'approbation du mémorandum d'entente à signer au nom de l'UE sur l'établissement d'un partenariat vert avec le Royaume du Maroc, dont le texte figure dans le document 10446/22.

Le mémorandum d'entente à signer au nom de l'UE sur l'établissement d'un partenariat vert avec le Royaume du Maroc est dès lors approuvé.

Le secrétariat du Conseil saisit cette occasion pour remercier les délégations de leur coopération.